

Quand l'eau devient pouvoir : rareté hydrique et stratégies de gouvernance au Maroc

When Water Becomes Power : Governance Challenges and Water Scarcity in Morocco.

Auteur 1 : LKOURD ADAM,

Auteur 2 : ZENASNI MOURAD,

LKOURD Adam, Doctorant Moniteur et Enseignant vacataire, Laboratoire de recherche appliqué en management territoriale intégré et fonctionnel, ENCG Oujda, UMP, MAROC

ZENASNI Mourad, Enseignant chercheur, Laboratoire de recherche appliqué en management territoriale intégré et fonctionnel, ENCG Oujda, UMP, MAROC.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : LKOURD .A & ZENASNI .M (2026) « Quand l'eau devient pouvoir : rareté hydrique et stratégies de gouvernance au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 020.



DOI : 10.5281/zenodo.22850568

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Dans un contexte mondial marqué par le changement climatique, le Maroc fait face à une situation hydrique critique où la rareté de l'eau devient à la fois un enjeu écologique, économique et politique. L'eau, longtemps considérée comme une ressource naturelle, tend désormais à devenir un véritable levier de pouvoir et de gouvernance. Cette communication vise à analyser les dynamiques de gouvernance de l'eau au Maroc à travers le prisme de la pénurie hydrique, en interrogeant les mécanismes institutionnels, territoriaux et décisionnels mis en œuvre pour gérer cette ressource vitale.

L'étude met en lumière les principales réformes législatives (notamment la loi 36-15 sur l'eau), les stratégies nationales telles que le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI 2020-2027), ainsi que les efforts de décentralisation incarnés par les Agences de Bassins Hydrauliques. Cependant, malgré ces avancées, les résultats soulignent la persistance d'une fragmentation institutionnelle, d'une faible coordination entre acteurs publics et privés, et d'une disparité territoriale dans l'accès et la gestion de l'eau.

Au-delà des aspects techniques, la question de l'eau révèle une reconfiguration du pouvoir, où les choix de gestion reflètent des rapports d'intérêts, des stratégies locales d'adaptation et des logiques de développement parfois contradictoires. Ce travail plaide pour une gouvernance adaptative et inclusive, fondée sur la transparence, la participation citoyenne et l'innovation territoriale, afin de transformer la contrainte hydrique en opportunité de durabilité.

Mots-clés : gouvernance de l'eau, rareté hydrique, changement climatique, Maroc, politiques publiques, gestion durable.

Abstract

In the context of global climate change, Morocco is experiencing a critical water situation in which scarcity has become an ecological, economic, and political challenge. Water, once regarded primarily as a natural resource, is increasingly becoming a strategic instrument of governance and a source of institutional and territorial power. This paper analyzes water governance dynamics in Morocco through the lens of water scarcity, with particular attention to the institutional, territorial, and decision-making mechanisms shaping the management of this vital resource.”

The analysis highlights key legislative reforms, notably Water Law 36-15, national strategies such as the National Program for Drinking Water Supply and Irrigation (PNAEPI 2020–2027), and governance arrangements involving River Basin Agencies. Despite these institutional and strategic developments, the analysis points to persistent institutional fragmentation, limited coordination among stakeholders, and territorial disparities in water management and access.

Beyond technical considerations, water governance in Morocco reflects changing power relations in which management choices involve competing interests, local adaptation strategies, and development priorities.

The paper therefore highlights the relevance of adaptive and inclusive governance based on transparency, stakeholder participation, and territorial innovation to strengthen water security and support sustainable development.

Keywords: water governance, water scarcity, climate change, Morocco, public policy, sustainable

Introduction

Le Maroc traverse aujourd'hui une crise hydrique d'une ampleur sans précédent, marquée par une raréfaction alarmante des ressources en eau et une vulnérabilité accrue aux changements climatiques. Cette situation s'explique par une succession prolongée d'années de sécheresse, une surexploitation des nappes phréatiques, et une inégale répartition spatiale et sectorielle des ressources hydriques. Selon les rapports récents, le Maroc figure parmi les pays les plus exposés au stress hydrique dans le monde, ce qui met en péril non seulement son développement économique, mais aussi sa stabilité sociale et environnementale.

Si plusieurs stratégies nationales telles que la Stratégie nationale de l'eau (2009) et le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI 2020–2027) ont été initiées pour assurer la sécurité hydrique du pays, il apparaît aujourd'hui que les limites du modèle de gouvernance actuel sont de plus en plus visibles. Les défis ne sont plus seulement techniques ou hydrologiques, mais institutionnels et politiques, posant la question centrale du pouvoir dans la gestion de l'eau. L'eau, en tant que ressource vitale et stratégique, devient un instrument de pouvoir, un enjeu de gouvernance et un levier de décision publique.

La problématique centrale de cet article réside ainsi dans les interrogations suivantes : **Comment le pouvoir s'exprime-t-il à travers la gouvernance de l'eau au Maroc ? Quels acteurs, institutions et politiques façonnent aujourd'hui la gestion d'une ressource devenue rare et convoitée ? Et dans quelle mesure cette gouvernance permet-elle d'atténuer les effets du changement climatique et de renforcer la résilience territoriale ?**

Dans cette perspective, le présent article propose une analyse documentaire et analytique des mécanismes de gouvernance hydrique au Maroc. L'objectif est d'examiner la manière dont la rareté de l'eau reconfigure les mécanismes institutionnels, les rapports entre acteurs, les choix de gestion et les stratégies d'adaptation dans un contexte de changement climatique. L'article est structuré en trois grandes parties : la première analyse le pouvoir dans la gouvernance de l'eau et les principales causes de la pénurie ; la deuxième examine les modes de gestion et de répartition des ressources hydriques ainsi que les principaux programmes nationaux ; la troisième présente les mesures urgentes et les pistes d'amélioration susceptibles de renforcer la résilience et la sécurité hydriques du Maroc.

1. Le pouvoir dans la gouvernance de l'eau : une lecture politique et stratégique

L'eau, au Maroc, ne se limite plus à une question technique ou environnementale ; elle est devenue un symbole de pouvoir et de légitimité institutionnelle. Le contrôle des ressources hydriques confère une capacité d'action et d'influence considérable, tant à l'échelle nationale que locale. La centralité de l'État dans la planification hydrique demeure forte : les politiques de l'eau relèvent principalement du ministère de l'Équipement et de l'Eau, de la Direction Générale de l'Hydraulique et du Secrétariat d'État au Développement Durable. Cependant, cette concentration du pouvoir décisionnel a conduit à une gouvernance verticale, où la planification est souvent imposée de haut en bas, limitant la participation effective des acteurs territoriaux. Le pouvoir de l'eau s'exprime donc par la capacité de définir les priorités d'allocation, de décider des grands projets hydrauliques (barrages, transferts d'eau, dessalement), et d'orienter les investissements selon des choix politiques et économiques. Dans les zones rurales ou périphériques, cette centralisation peut accentuer les déséquilibres : certaines régions bénéficient d'importantes infrastructures hydrauliques, tandis que d'autres subissent une pénurie chronique. Ainsi, la gouvernance de l'eau au Maroc illustre la tension permanente entre intérêt national et équité territoriale, entre gestion stratégique et justice sociale.

1.1 L'eau comme levier stratégique et symbole de pouvoir

L'eau au Maroc ne se limite plus à une simple question technique ou environnementale ; elle est devenue un véritable instrument de pouvoir et un symbole de légitimité institutionnelle. La gestion des ressources hydriques confère aux décideurs une capacité d'action et d'influence considérable, tant à l'échelle nationale que locale. Le contrôle centralisé de l'eau permet de définir les priorités en matière d'allocation, de planifier la construction de grands barrages, de stations de dessalement, ou de transferts interrégionaux, et d'orienter les investissements en fonction de choix politiques et économiques stratégiques. Cette centralité de l'État, incarnée par le ministère de l'Équipement et de l'Eau, la Direction Générale de l'Hydraulique et le Secrétariat d'État au Développement Durable, illustre la place centrale de l'eau dans les mécanismes de pouvoir institutionnel.

1.2 Centralisation, gouvernance verticale et disparités territoriales

Cette concentration du pouvoir décisionnel a conduit à une gouvernance verticale, où la planification et la distribution des ressources sont souvent imposées de haut en bas. Cette approche limite la participation effective des acteurs locaux et territoriaux et réduit la capacité des collectivités à adapter la gestion de l'eau aux besoins spécifiques de leur population.

Les disparités régionales sont ainsi accentuées : certaines zones bénéficient d'infrastructures hydrauliques sophistiquées, tandis que d'autres subissent des pénuries chroniques. Cette inégale répartition reflète une tension permanente entre intérêt national et équité territoriale, et entre la gestion stratégique des ressources et la justice sociale. De plus, cette centralisation peut ralentir la réactivité face aux crises hydriques et limiter l'émergence de pratiques plus adaptatives et participatives, nécessaires pour renforcer la résilience du pays face aux impacts du changement climatique. Cette mesure visant la rationalisation et le changement des comportements de consommation notamment dans les régions et les villes les plus touchées par ladite pénurie.

En ce qui concerne les impacts futurs de la pénurie d'eau sur le développement socioéconomique, la Banque Mondiale à son tour considère déjà le Maroc comme « l'un des pays les plus pauvres en eau au monde et se rapproche rapidement du seuil de pénurie absolue en eau fixé à 500 M³ par personne et par an » et que la pénurie de l'eau pourrait avoir influence sur sa sécurité alimentaire et sur l'ensemble des aspects de son développement socioéconomique futur notamment les rendements agricoles dont la baisse pourrait réduire le PIB du pays à hauteur de 6.5% et entraîner l'exode rural de 1,9 million de Marocains (soit 5,4% de la population totale) d'ici 2050, sur tout que l'agriculture pluviale (bour) est la plus vulnérable aux aléas climatiques et à la pénurie de l'eau, alors qu'elle emploie la majorité des travailleurs agricoles et représente 80% de la superficie cultivée au pays. Dans le même sens le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) déclare que d'autres graves conséquences seraient à craindre suite à ladite situation tels que la perte du patrimoine et des pratiques agricoles, ainsi que la diminution des revenus et l'augmentation du chômage. De même, la paix sociale pourrait aussi être perturbée suite au déficit hydrique. Et ce, dû aux conflits qui pourrait être provoqués par le stress hydrique entre les différentes régions et usages qui partagent les mêmes ressources.

Les répercussions potentielles de la pénurie de l'eau sur l'aspect socioéconomique du Royaume s'avèrent alarmantes et représentent des risques de forte criticité, d'où la nécessité d'agir en urgence et de prendre les mesures les plus efficaces face à la situation actuelle et de favoriser la durabilité et les stratégies proactives plutôt que réactives face aux aléas futurs.

1.2.1 Principales causes ayant mené vers la pénurie de l'eau

Les réflexions autour de la situation hydrique actuelle du Maroc nous amènent à penser sérieusement aux causes qui ont conduit à ladite situation. Des causes qui se diffèrent entre ce qui est d'ordre climatique, naturel et hors du contrôle et ce qui est dû à la croissance démographique et l'évolution des besoins et habitudes alimentaires d'une part, et d'une autre part de ce qui découle des limites afférentes aux plans et stratégies adoptées en la matière notamment en termes de planification et d'opérationnalisation.

1.2.2. Changements climatiques :

Les changements climatiques et plus précisément le réchauffement climatique est un phénomène de forte influence sur la situation hydrique et sur le cycle de l'eau non seulement au Maroc mais au l'échelle du globe. « Dans le monde, le climat montre une tendance nette au réchauffement depuis 1850, avec une forte accélération depuis le milieu des années 1970. Bien que ce réchauffement ne soit pas égal sur l'ensemble du globe, la température moyenne à sa surface a augmenté de plus de 0,6°C depuis le XX^e siècle ». À l'échelle national nous traversons l'une des périodes les plus sèches depuis des décennies. Selon le CESE, le Maroc a enregistré en 2022 une température moyenne annuelle nationale plus élevée de +1,63°C par rapport à la normale sur la période 1981-2010. En outre, les années de 2019 à 2022 ont été les quatre années les plus sèches depuis les années 60 et ont enregistré un déficit pluviométrique de 32%. Par ailleurs et selon la Revue Eau et Développement (Janvier 2023), La période 2018- 2022 a été caractérisée par une succession d'années sèches avec un apport pluvial total de 17.4 Milliards de M³, encore plus bas que l'apport minimal de 17.6 Milliards de M³ enregistré sur la période 1991-1995, la période 2018-2022 est alors devenue la plus sèche de toute l'historique des apports entraînant des déficits enregistrés à l'entrée des retenues des grands barrages qui s'élèvent à titre indicatif à 83% par rapport à l'apport moyen annuel pour l'année hydrologique 2021-2022. Pour l'année hydrologique 2022-2023, ministre de l'Équipement et de l'eau, M. Nizar BARAKA a précisé que ladite année a connu un déficit des précipitations à l'ordre de 38% par rapport à la moyenne annuelle. La situation climatique de notre pays et les changements vécus durant ces dernières années ont impacté négativement et fortement la situation hydrique et notamment niveau de remplissage des barrages (32.4% au 29 Mai 2023) et la recharge des principales nappes.

1.2.3. Croissance démographique et évolution des besoins :

La croissance démographique ainsi que l'évolution des besoins de la population marocaine sont l'une des causes à prendre en considération en ce qui concerne la pénurie de l'eau au Royaume. En effet, la croissance démographique engendre une demande accrue en eau pour différents usages afin de satisfaire différents besoins comme ceux du genre domestiques et alimentaires etc. Ainsi, lesdits besoins sont en constante évolution et avec des habitudes alimentaires ayant tendance vers « l'exigence ». Ce qui peut induire une situation où la demande excède la disponibilité d'eau notamment dans les régions sèches ou les régions qui manquent de l'efficacité en matière de gestion et d'exploitation de l'eau.

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP) la population du Royaume s'élève à 36.67 Millions en 2022, contre 33.77 Millions en 2014 et 31.39 Millions en 2008 et devrait ainsi, atteindre 43.56 Millions en 2050¹⁸. Ainsi et en termes de consommation, prenons l'exemple des viandes rouges et blanches (nécessitant 15 500 et 4 300 Litres d'eau pour la production de 1 Kg) qui s'élèvent respectivement à 17.2 Kg et 22.1 Kg par habitant et par an (en 2019) selon le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Cette évolution remarquable permet de surligner la forte demande en eau que nous pouvons considérer comme l'un des éléments déterminants ayant impact sur la situation hydrique et ayant contribution majeure et directe dans la pénurie d'eau dont notre Royaume souffre.

1.2.4. Limites afférentes aux plans et stratégies adoptées :

Au Maroc, la question de l'eau été toujours l'un des axes majeurs pris en compte de la part de plusieurs plans et stratégies touchant à plusieurs secteurs, dont celui qui marque est le secteur agricole. Vu que celui-ci est le plus dominant en termes de consommation des ressources hydriques du pays. En matière agricole, l'Etat a lancé en 2008 le « Plan Maroc Vert, 2008- 2018 » (PMV), comme étant une stratégie ambitieuse dont l'objectif est de promouvoir le potentiel agricole et de faire de l'agriculture un véritable levier de croissance et de développement socioéconomique, notamment en développant une agriculture moderne à haute valeur ajoutée située sur tout dans les secteurs irrigués. Visant ainsi, « l'extension des surfaces irriguées et l'économie de l'eau par la promotion de l'irrigation localisée, en subventionnant à des niveaux de 80 et même 100% (dans les exploitations de moins de 5 ha) les investissements

2. L'eau entre gestion et répartition au Maroc dans un contexte de pénurie :

La bonne gestion et répartition des ressources hydrique au Maroc constitue un enjeu crucial et décisif visant à rationaliser l'utilisation desdites ressources et assurer leur durabilité et leur bonne diffusion dans un contexte très alarmant où la pénurie de l'eau persiste d'une part et la demande en eau s'augmente d'une autre part, ce qui pourrait engendrer selon le CESE, un déficit hydrique estimé à 2.3 Milliards de M³ à l'horizon de 2030, avec une demande prévue de l'ordre de 14.8 Milliards de M³ dépassant les ressources mobilisées de près de 2.3 Milliards de M³. A cet égard, le Maroc s'engage d'une part dans des mesures de prévention, de gestion et de répartition de l'eau afin de traiter au mieux la situation actuelle. Et d'une autre part dans des programmes et stratégies visant la résilience contre la pénurie dans les années à venir.

La conjoncture actuelle rend impératif la prise de connaissance et la compréhension de l'ensemble des mesures prises et des programmes et stratégies adoptés,

Afin d'éclairer la manière par laquelle le Maroc fait-il face à sa crise hydrique et quelles sont ses réalisations et ses ambitions en ce terme. Pour cela, nous distinguerons entre ce qui est de gestion, de répartition et de prévention, en proposant ainsi, des recommandations et des pistes d'amélioration basés sur les limites constatées.

2.1. Gestion de l'eau :

2.1.1. Cadre réglementaire et organes de gouvernance :

Face à la raréfaction des ressources en eau et aux besoins d'adopter les bonnes mesures de gestion et de gouvernance en la matière, le Maroc s'est déjà engagé dans des politiques volontaristes en instaurant un cadre réglementaire relatif à l'eau depuis 1995 par la mise en œuvre de la loi 10-95 qui est considérée comme « l'une des réalisations phares que le secteur de l'eau au Maroc a connu ces dernières décennies ». En suite et dans des perspectives de complémentarité et d'adaptation, une nouvelle loi a vu le jour en Août 2016 « loi 36-15 » en large concertation nationale et régionale visant à consolider les acquis réalisés dans le cadre de

L'ancienne loi et d'améliorer la gouvernance du secteur de l'eau en introduisant des ajouts importants dont entre autres :

- La création de Conseils de Bassins Hydrauliques ;
- L'élaboration de plans locaux de gestion des eaux ;
- L'intégration du changement climatique dans le processus de planification des ressources en eau ;
- La mise en place d'un cadre juridique pour le dessalement de l'eau de mer et le plan de gestion de pénurie d'eau en cas de sécheresse ;
- L'intégration des eaux usées dans le domaine public hydraulique ;
- Le renforcement du cadre juridique pour la réutilisation des eaux usées épurées ;
- L'égal accès des citoyennes et citoyens à l'eau et à un environnement sain.

En termes de gouvernance de l'eau au Maroc, les stratégies sont établies en adoptant une approche participative impliquant différentes parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et locale, tout en faisant concertation avec différents secteurs.



Figure 1: Secteur de l'Eau, Secteur Transversal et Multi acteurs

Source : Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau au Maroc

La stratégie de l'eau constitue au Maroc la référence des documents de planification qui dressent l'état des ressources en eau et les défis à relever, ainsi que les objectifs à atteindre et les orientations futures visant à assurer la gestion durable et intégrée des ressources hydriques, tout en définissant les réformes nécessaires et leurs mécanismes de mise en œuvre.

La politique de l'eau au Maroc et les stratégies mises en œuvre ont donné naissance à certains plans et programmes ambitieux reflétant la volonté et la vision durable du pays à préserver ses ressources en eau et de renforcer sa sécurité hydrique, en luttant contre les effets du changement climatiques et en adaptant l'offre à la demande croissante de cette ressource vitale. A savoir, le Programme National d'Économie d'Eau en Irrigation (PNEEI) et Le Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation (PNAEPI).

2.2.2. Le Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation (PNAEPI) :

Le PNAEPI s'inscrit dans le cadre d'une politique d'eau préventive et proactive et sur Hautes Orientations Royales. Selon le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Ledit programme a été préparé et présenté à sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le 13 Janvier 2020 comme étant un programme qui vise l'accélération des investissements dans le secteur de l'eau pour renforcer l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation et renforcer la résilience de notre pays face aux aléas et dérèglements climatiques.

Ce programme qui couvre la période 2020-2027 avec un coût initial de 115.4 Milliards de dirhams et de 143 Milliards de dirhams après ajustement, constitue la première phase du Plan National de l'Eau (PNE) 2020-2050 (qui fixe les actions à engager afin d'assurer la sécurité hydrique du pays pour les trente années à venir) et repose sur les 5 axes suivants :

- Le développement de l'offre en eau ;
- La gestion de la demande et la valorisation de l'eau ;
- Le renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural ;
- La réutilisation des eaux usées épurées ;
- Le PNEAPI revêt un caractère hautement stratégique où l'eau est perçue comme étant une ressource vitale nécessitant d'être gérée et exploitée rationnellement et d'être préservée et sécurisée afin d'assurer sa durabilité et sa résilience dans un contexte où les risques qui l'entourent sont nombreux, notamment les changements climatiques qui deviennent de nos jours une réalité à prendre en considération et à inclure dans toute stratégie ou politique ayant trait à l'eau.
- Dans ce contexte, les objectifs de ce programme en termes de développement de l'offre, principalement, couvrent à la fois le renforcement des ressources hydriques conventionnelles par la poursuite d'interconnexion et de construction des barrages permettant d'atteindre une capacité de stockage de 27,3 Milliards de M³ et la diversification des ressources de production de l'eau en mobilisant des ressources non conventionnelles par la mise en place de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer notamment au niveau des villes côtières tel que Casablanca où la capacité de production prévue est de près de 300 millions M³ par an.

- Par ailleurs, le programme vise une gestion plus efficiente de la demande en eau potable permettant d'économiser et de minimiser les pertes en eau par la modernisation des réseaux de distribution et l'amélioration de leur rendement, ainsi que le renforcement de l'alimentation en eau potable dans le milieu rural (dont le taux d'accès s'élève actuellement à plus de 98.4%)
- Dans une perspective de généralisation de l'accès à ce service. En outre, le recours à la réutilisation des eaux usées épurées constitue l'un des objectifs majeurs dudit programme comme étant une solution innovante et une substitution permettant d'alléger la pression sur les ressources hydriques conventionnelles notamment en ce qui concerne l'arrosage des espaces verts et des golfes. En vue de rationaliser l'utilisation de l'eau et de changer le comportement de sa consommation auprès du grand public, le programme compte ainsi, l'adoption d'un plan de communication institutionnelle et des campagnes de communication et de sensibilisation dans la perspective de promouvoir l'économie d'eau et de l'implémenter de manière progressive dans les pratiques quotidiennes des citoyens.

En analysant les axes et les objectifs tracés par le présent programme, nous sommes en mesure de déduire à quel point le Maroc est conscient de sa crise hydrique et à quel point il s'est engagé dans sa gestion. Et ce, en faisant recours à des politiques volontaristes et des stratégies ambitieuses, pragmatiques et réalisables cherchant une sécurité hydrique pour notre génération et pour les générations futures qui pourraient jouir des réalisations de notre pays dans le secteur de l'eau.

2.2.3. Réalisations du secteur de l'eau :

Au Maroc, l'eau a été toujours perçue comme étant un levier de croissance économique et de sécurité sociale et alimentaire. A cet égard, le développement du secteur de l'eau constituait l'une des préoccupations majeures de notre Royaume où cette dernière a réalisé des grands investissements et mobilisé des gigantesques ressources, principalement,

Afin d'améliorer l'infrastructure hydraulique, de généraliser l'accès à l'eau et d'adopter des techniques économes de son utilisation notamment au niveau du secteur agricole comme étant le secteur le plus gourmand en eau.

En termes d'infrastructure, la construction des premiers barrages remonte à la période du protectorat français. En suite et après l'obtention de son indépendance, le Royaume a connu en 1967 le lancement d'une ambitieuse politique barragiste par sa Majesté le Roi Hassan II et la poursuite de cette politique a été maintenue par sa Majesté le Roi Mohammed VI et par ses

Directives et ses Hautes Orientations Royales. Aujourd'hui, le Maroc dispose d'une solide infrastructure hydraulique mobilisant des ressources conventionnelles avec un patrimoine de 152 grands barrages d'une capacité de stockage de 19.9 Milliards de M^3 et des ressources non conventionnelles où le pays compte actuellement 12 stations de dessalement existantes avec une capacité de production de près de 118 700 M^3 par jour et 7 stations en cours de construction ou de lancement avec une capacité potentielle de 396 200 M^3 par jour. Et pour ce qui est de la réutilisation des eaux usées épurées, le nombre de projets s'élève à 41 projets permettant de réutiliser un volume de près de 32 Millions M^3 par an.

Concernant l'accès aux services de l'eau potable, il est actuellement généralisé sur le milieu urbain avec une capacité de production de 1 324 Millions M^3 par an. Pour le milieu rural, le taux d'accès est évalué actuellement à plus de 98.4% contre 43% au début des années 2000. Pour l'utilisation des techniques économes et optimisatrices de l'eau, celles qui marquent sont les techniques utilisées en matière d'irrigation. Notamment l'irrigation localisée qui couvre une part importante du périmètre irrigué au pays avec une superficie évaluée à 585 000 Hectares à fin 2019. Ces techniques ont contribué significativement à l'accroissement de la valorisation de l'eau qui a touché +420% en 2019 et à l'économisation de près de 2 Milliards de M^3 d'eau d'irrigation par an.

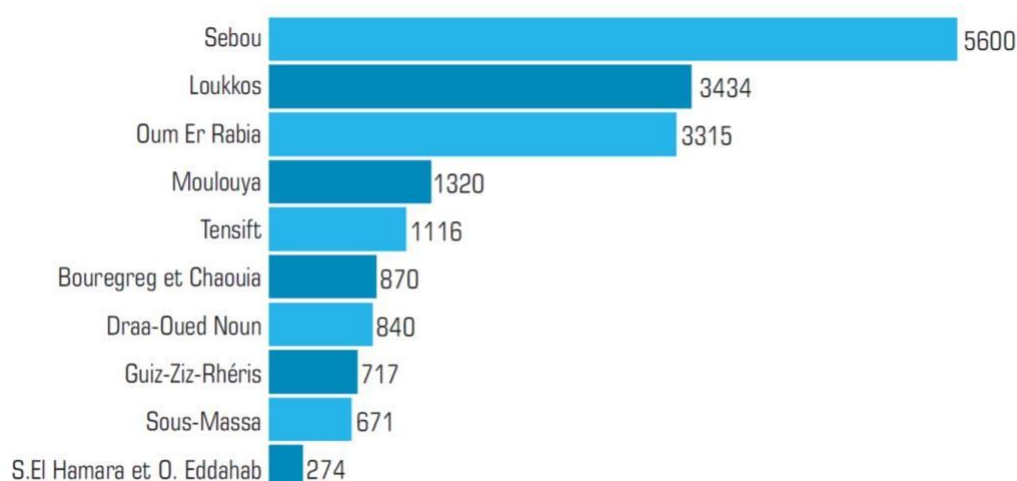
Les réalisations et les acquis de notre pays en termes de gestion et de sauvegarde des ressources hydriques sont remarquables, malgré les contraintes budgétaires et logistiques vécues. Actuellement et après sa grande expérience, le Maroc dispose d'une expertise importante en matière de planification et d'opérationnalisation des stratégies relatives à la gestion et la protection des ressources hydriques, ainsi que d'un véritable mode de gouvernance d'eau qui évolue en fonction des conjonctures et qui cherche de manière constante à combler ses limites. Ce qui permettra en suite de promouvoir davantage le secteur de l'eau non seulement en termes de sauvegarde et de gestion, mais aussi en termes de répartition des ressources en eau dans une perspective de créer un équilibre entre les différents usages et régions du Royaume.

3. Répartition des ressources en eau :

La répartition des ressources hydriques au Maroc se caractérise par l'inégalité suite à des contraintes climatiques et géographiques. Le climat du pays présente une grande diversité suite à son emplacement géographique, « il est confronté à un climat méditerranéen au nord, sec au sud-est de l'Atlas et désertique dans le Sahara marocain, avec une saison sèche et chaude et une saison froide et humide ». Cette diversité implique une inégalité des ressources en eau dans le temps et dans l'espace, notamment où le niveau des ressources superficielles et souterraines

Dépend principalement des apports pluviométriques et de l'enneigement qui sont à leur tour répartis inégalement. Selon la Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau marocain, les ressources superficielles (évaluées à 18 Milliards de M³/an) et les ressources souterraines (évaluées à 4 Milliards de M³/an) sont réparties au pays de la manière suivante :

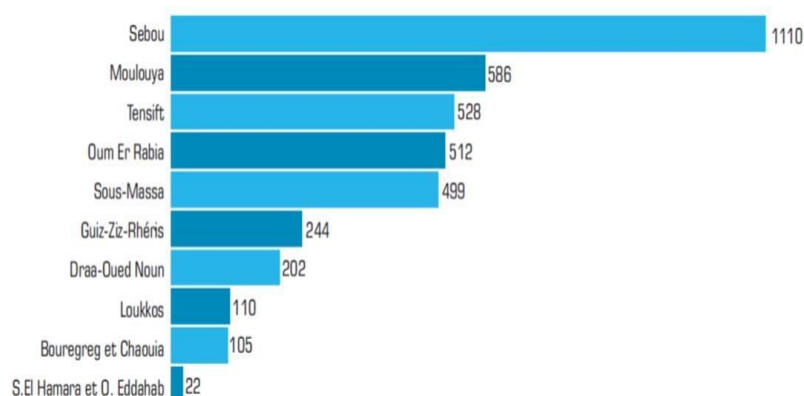
Figure 2 : Ressources en eau de surface (Mm /an)



Source : Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau au Maroc

La répartition des ressources d'eau concerne non seulement leur disponibilité au niveau des différentes régions, mais aussi leur utilisation par les différents usages et secteurs. A ce niveau- là, l'inégalité se manifeste encore plus par la dominance du secteur agricole sur les volumes d'eau consommés chaque année. En effet, selon la Revue Eau et Développement, « Les fournitures d'eau réalisées à partir des retenues des grands barrages au cours de l'année hydrologique 2021-2022 sont évaluées à 2 696 Mm³ dont 1742 Mm³ pour l'irrigation, 954 Mm³ pour l'AEPI (alimentation en eau potable et industrielle) », Soit un taux de plus de 64.6% des volumes retenus à des fins d'irrigation seulement pour les eaux de surface. Et pour la consommation globale en eau, 89.26% des ressources hydriques sont destinées au secteur agricole, tandis que seulement 10.74% sont destinées à l'approvisionnement en eau domestique, touristique et industrielle, selon l'Institut Royale des Etudes Stratégiques (IRES), 2020.

Figure 3: Ressources en eau souterraines (Mm /an)



Source : Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau au Maroc
Soit un taux de plus de 64.6% des volumes retenus à des fins d'irrigation seulement pour les eaux de surface. Et pour la consommation globale en eau, 89.26% des ressources hydriques sont destinées au secteur agricole, tandis que seulement 10.74% sont destinées à l'approvisionnement en eau domestique, touristique et industrielle, selon l'Institut Royale des Etudes Stratégiques (IRES), 2020. Cette répartition inégale entre secteurs constitue le point le plus sensible et la limite principale du mode de gouvernance d'eau au Maroc, où le secteur agricole exploite la grande partie des ressources hydriques de surface et surexploite celles souterraines d'une manière « Irrationnelle » et difficile à contrôler.

Dans ce contexte, la bonne répartition des ressources en eau revêt un caractère crucial dans la mesure où ces dernières doivent servir à la satisfaction des besoins de toutes les régions, usages et secteurs en faisant bénéficier les régions déficitaires des excédents hydriques de celles excédentaires et équilibrer les consommations des eaux entre secteurs en faisant rapport entre la valeur ajoutée, la richesse créée et la demande en eau de chaque secteur.

4. Choix méthodologique et paradigme épistémologique

La présente recherche s'inscrit dans une posture post-positiviste, combinée aux apports du réalisme critique. Ce choix épistémologique s'impose par la volonté d'étudier la gouvernance de l'eau au Maroc à partir de manifestations factuelles et d'éléments institutionnels objectivement observables (textes réglementaires, données hydriques, rapports officiels), tout en reconnaissant que les mécanismes de pouvoir et les politiques publiques s'articulent au sein de contextes socio-économiques et territoriaux complexes. Ainsi, le mode de raisonnement analytique adopté vise à dépasser la simple description factuelle pour décrypter les dynamiques sous-jacentes, les contraintes structurelles et les rapports de force qui façonnent la gestion de la rareté de l'eau,

garantissant une articulation cohérente entre la nature des sources documentaires mobilisées et la problématique de recherche.

4.1. Mesures urgentes et recommandations face à la crise hydrique :

La conjoncture actuelle implique une réactivité efficace face à la pénurie de l'eau en prenant les mesures urgentes adéquates et en introduisant dans le mode de gouvernance de l'eau, l'ensemble des recommandations émises dans ce sens de la part de plusieurs instituts et chercheurs dans le domaine. A ce niveau-là et après avoir traité l'ensemble des orientations stratégiques proactives de notre pays face à la pénurie de l'eau, il est nécessaire de surligner les mesures et les décisions prises dans le cadre de la gestion réactive urgente face à ladite pénurie et de souligner l'ensemble des recommandations produites dans ce cadre.

4.2. Mesures urgentes :

Récemment, le gouvernement a tiré l'alarme en introduisant des mesures restrictives à caractère urgent face à la situation critique des ressources hydriques du Royaume et d'atténuer ces effets immédiats. Aujourd'hui, on est en mesure d'apprécier et de reconnaître ces mesures qui se manifestent sur plusieurs niveaux.

En termes de gouvernance, selon le CESE, un ensemble de mécanismes institutionnels a ont été réactivés. Notamment, le comité national de suivi de la situation hydrique du pays dont la vocation principale est d'assurer le suivi et la mise en œuvre de toutes les mesures prises dans le cadre de la sécurisation de l'eau potable et de l'adaptation au déficit hydrique croissant, ainsi qu'un comité technique qui regroupe tous les secteurs concernés et qui assure le suivi du programme gouvernemental d'approvisionnement continu en eau potable dans toutes les régions et la proposition des solutions appropriées en fonction de l'évolution de la situation hydrique.

Dans le même sens et afin d'atténuer aux effets de la sécheresse et de réduire la pression sur les ressources hydriques, il a été décidé de réduire significativement les volumes d'eau dédiés à l'irrigation à partir des barrages et d'imposer l'interdiction de certaines cultures consommatrices d'eau dans certaines régions. Dans la même perspective, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en œuvre des circulaires du ministre de l'Intérieur incitant les walis et gouverneurs à la prise des mesures d'urgence pour la lutte contre le stress hydrique via la rationalisation de la consommation d'eau, ainsi qu'à l'activation des comités de vigilance et les comités provinciaux de l'eau présidés par les walis et les gouverneurs pour adopter des décisions relatives à l'utilisation de l'eau et à la gestion des périodes de sécheresse en fonction de la situation hydrologique.

De même et dans l'objectif de rationaliser la consommation d'eau, en plus des coupures d'eau récurrentes, des restrictions sont mises en place actuellement par les autorités publiques incluant des interdictions et des limitations touchant à certaines activités et pratiques quotidiennes, dont entre autres :

- Fermeture des douches publics et des Hammams tous les lundis, mardis et mercredis ;
- Fermeture des lavages des véhicules pour les mêmes jours avec l'interdiction de l'utilisation de l'eau potable dans l'exercice de cette activité ;
- Interdiction de l'arrosage des espaces verts et des golfs via de l'eau potable ;
- Interdiction de remplissage des piscines publiques et privées plus d'une fois par an.

Ces mesures semblent être efficaces, cependant elles ne portent que sur des usages qui ne représentent qu'une faible partie des volumes consommés annuellement et touchent ainsi au bien-être des citoyens d'une manière directe et significative.

4.3. Pistes d'amélioration

Dans le cadre de la bonne gouvernance et la gestion efficace de l'eau, des recommandations pertinentes ont été proposées de la part de plusieurs instituts gouvernementaux et de plusieurs chercheurs ayant inquiétude sur l'avenir du capital hydrique de notre pays et sur la manière par laquelle il est géré.

Certaines recommandations ont été effectivement prises en compte dans le mode de gouvernance de l'eau, tels que le recours aux ressources non conventionnelles, l'intégration des changements climatiques dans la planification des stratégies relatives à l'eau, la réduction de la consommation de l'eau en irrigation, etc.

Pour une gestion efficiente du déficit hydrique, le CESE recommande des mesures s'inscrivant dans le cadre d'une gestion efficace de la sécheresse et dans le cadre de l'amélioration de la gestion du déficit hydrique, tels que le recours aux solutions innovantes et promouvoir la recherche et développement dans le domaine de l'eau, l'établissement d'un écosystème national pour la mise en œuvre des projets, la reconsidération du modèle agricole en lien avec l'utilisation et la gestion de l'eau, etc.

Par ailleurs et pour garantir la sécurité et la souveraineté hydrique, l'IRES a formulé plusieurs propositions stratégiques détaillées visant à repenser la gestion de l'eau au Maroc tout en capitalisant sur les acquis. Dont entre autres :

- Capitaliser sur les acquis en matière de gouvernance de l'eau et innover dans la gestion Du capital hydrique ;
- Faire du secteur de l'eau un domaine d'innovation technologique et industrielle, voire un nouveau Métier Mondial du Maroc, etc.

L'ensemble des recommandations préconisées autour de l'hydrique au Maroc jouissent d'une forte pertinence en révélant l'ensemble des points faibles du mode de gouvernance d'eau et en orientant vers des solutions efficaces et efficientes tout en étant réalisables.

À ce titre, nous proposons à notre tour de penser sérieusement à un modèle économique ayant moins de dépendance sur l'agriculture en termes d'amélioration de la croissance économique, vu que cette dernière se développe au détriment du capital hydrique du pays,

Ce qui conduit bien évidemment à des résultats non souhaitables traduits par la raréfaction des ressources en eau, qui menacera en suit la sécurité sociale et alimentaire du Royaume. Afin de briser ce cycle vicieux, nous proposons ainsi, la concentration sur le développement des autres secteurs ayant moins de répercussion sur la durabilité des ressources naturelles de notre pays et de consacrer le secteur agricole à la satisfaction alimentaire interne tout en pratiquant des cultures durables et moins consommatrices d'eau et de faire recours aux eaux virtuelles ou même d'externaliser ou de sous-traiter certaines cultures à d'autres pays ayant plus de richesses hydriques dans une optique gagnant-gagnant susceptible d'avoir un bénéfice socioéconomique pour les deux parties.

Dans le même esprit, il serait profitable de recourir davantage à l'innovation dans les pratiques de mobilisation des ressources non conventionnelles, notamment le dessalement de l'eau de mer. Vu que ces dernières sont en extension croissante et induisent un coût énergétique élevé, il est le temps de faire introduire les techniques d'énergie renouvelables afin de réduire leurs coûts d'exploitation et de faciliter leur généralisation sur l'ensemble du territoire du Royaume. Par ailleurs, et dans le but de mobiliser plus de ressources non conventionnelles notamment pour les régions du centre du pays, nous appelons à faire introduire plus de techniques innovantes de collecte des eaux tel que la capture d'eau des nuages au niveau des régions montagneuses.

Conclusion

Suite au caractère vitale de l'eau, sa préservation et sa durabilité constituent un axe primordial auquel l'ensemble des actions entreprises doivent se converger afin de maintenir un niveau satisfaisant en ressources hydriques capable de couvrir les demandes présentes et futures. Dans ce sens et suit aux Directives Royales, l'Etat a mobilisé des ressources financières importantes afin de soutenir le secteur de l'eau par une panoplie de plans et stratégies visant à assurer une sécurité hydrique. De même, plusieurs réformes ont été adoptées dont l'objectif d'améliorer la gouvernance de l'eau au sein du Royaume. Chose que nous devons apprécier et considérer notamment après avoir constaté les réalisations remarquables en la matière.

Cependant, aujourd'hui il est plus nécessaire que jamais d'admettre que nous sommes dans une situation de rareté hydrique et que notre pays se rapproche à une pénurie absolue. Et d'admettre ainsi, que la politique de l'eau et son mode de gouvernance devraient changer de paradigme en cherchant plus d'efficacité et d'efficacité hydrique tout en incluant l'ensembles des recommandations préconisées dans ce sens.

En résumé, la situation hydrique au Maroc est très inquiétante et nécessite d'être traité soigneusement et d'être prise en considération dans toutes action envisageable. Dans le même cadre, il est impératif de consolider les acquis et les réalisations du secteur de l'eau et d'accélérer le rythme d'opérationnalisation des stratégies adoptées dans ce domaine. Ainsi, il est primordial que la sécurité hydrique et la durabilité des ressources en eau prévalent sur tout autre objectif stratégique visé. Cela, impliquera une gestion durable et une exploitation rationnelle permettant de préserver cette ressource vitale.

La question de l'hydrique au Maroc serait toujours un point de débat et un sujet à aborder de manière approfondie et multidimensionnelle dans la mesure où le Maroc est l'un des pays les plus menacés par les risques hydriques. Autours de cela, plusieurs recherches sont à envisager, notamment celles qui portent sur des modèles économétriques permettant de prévoir précisément l'offre, la demande et la situation des ressources en eau du pays dans les années à

Venir, ainsi que sur des modèles économiques susceptibles d'accélérer la croissance socioéconomique sans avoir répercussion sur les ressources hydriques.

A cet égard, nous proposons la problématique suivante : Dans quelle mesure le Maroc serait- t-il capable de déterminer sa situation hydrique future et par quel mode de gouvernance d'eau et quel modèle économique serait-t-il en mesure de faire face à la rareté d'eau tout en assurant son développement .

BIBLIOGRAPHIE :

- Falkenmark and Lindh 1976, cité dans UNEP/WMO, « Climate Change 2001: Working Group II: Impacts, Adaptation and Vulnerability »
- Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Juin 2023, L'HYDRAULIQUE EN CHIFFRES
- L'Institut Royale des Etudes Stratégiques, QUEL AVENIR DE L'EAU AU MAROC, rapport de synthèse des travaux de la journée scientifique du 17 mars 2022, page 5
- Conseil Economique, Social et Environnemental, (2022), Rapport Annuel
- Conseil Economique, Social et Environnemental, Le droit à l'eau et la sécurité hydrique, gravement menacés par un usage intensif, page 1
- BANK AL-MAGHRIB « Rapport Annuel sur l'exercice 2022, présenté devant Sa Majesté le Roi », page 2
- La Banque Mondiale, RAPPORT CLIMAT ET DEVELOPPEMENT, Octobre 2022, page 11
- Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Revue Eau et Développement, Janvier 2023, page 10
- Conseil d'Administration de L'Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er-Rbia au titre de l'année 2023, le 19/08/2025
- Haut-Commissariat au Plan, Les indicateurs sociaux du Maroc, édition 2023, page 15
- Mahdi M. 2014. Devenir du foncier agricole au Maroc : un cas d'accaparement des terres. New Medit 13 :2-10
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Le Plan Maroc Vert : Bilan et Impacts 2008-2018, page 9
- M.T. Sraïri, Repenser le modèle de développement agricole du Maroc pour l'ère post Covid-19, page 3
- Fatima KHALID et Lamia EL MOUJAHID, « La gestion de l'eau au Maroc : vers un nouveau mode de gouvernance », page 13
- L'Institut Royale des Etudes Stratégiques, 2020
- Le centre d'information sur l'eau : <https://www.cieau.com/eau-transition-ecologique/enjeux/quest-ce-que-le-stress-hydrique-comment-y-repondre/> .Consulté le, 28/09/2025
- Site officiel, National Geographic, <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/penurie-deau-le-maroc-tire-le-signal-dalarme> . Consulté le, 26/10/2025

Références :

- Eau France : <https://www.eaufrance.fr/les-impacts-du-changement-climatique-sur-leau>
Consulté le, 01/09/2025
- Site Officiel du Haut-Commissariat au Plan : [https://www.hcp.ma/Population-du- Maroc-par-annee-civile-en-milliers-et-au-milieu-de-l-annee-1960-2050_a3526.html](https://www.hcp.ma/Population-du-Maroc-par-annee-civile-en-milliers-et-au-milieu-de-l-annee-1960-2050_a3526.html) . Consulté le, 02/07/2025
- STATISTA : <https://fr.statista.com/infographie/28080/consommation-en-eau-pour-la-production-des-aliments-viande-boeuf-porc-poulet-cereales-legumes/> .Consulté le, 02/07/2025
- Site Officiel du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts : <https://www.agriculture.gov.ma/fr/filiere/viande-rouge>
. Consulté le, 04/12/2025
- Site officiel du Ministère de l'Equipeement et de l'Eau : <https://www.equipement.gov.ma/eau/Reglementation/Echelle-Nationale/loi%2036-15-eau/Pages/loi-36-15.aspx> . Consulté le, 06/09/2025
- Portail Nationale : <https://www.maroc.ma/fr/content/programme-national-pour-lapprovisionnement-en-eau-potable-et-lirrigation-pnaepi-2020-2027> . Consulté le, 10/08/2025
- Ministère de l'Equipeement et de l'Eau : [https://www.equipement.gov.ma/eau/Strategies-plans-programmes/Pages/PNAEPI- 2020-2027.aspx](https://www.equipement.gov.ma/eau/Strategies-plans-programmes/Pages/PNAEPI-2020-2027.aspx) . Consulté le, 11/01/2022